



Mission d'Observation du Parlement Africain de la société civile en République de Guinée

RAPPORT DEFINITIF D'OBSERVATION ELECTORALE

Présidentielle en Guinée
28 déc. 2025

MOEPA

Mission d'Observation
Electrale du Parlement Africain



www.parlement.org



RAPPORT D'OBSERVATION ELECTORALE

Préliminaires

Remerciements : Le **Parlement Africain de la Société Civile** tient à exprimer sa profonde gratitude aux autorités de la République de Guinée pour l'accueil chaleureux réservé à sa mission d'observation électorale. Nos remerciements s'adressent en particulier à la **Direction Générale des Élections (DGE)**, institution centrale chargée de l'organisation et de la supervision du processus électoral, qui a facilité l'accès aux informations nécessaires et permis aux observateurs de travailler dans des conditions optimales.

Nous saluons également la disponibilité et la coopération des **partis politiques** qui ont accepté de partager leurs points de vue et leurs préoccupations, contribuant ainsi à une meilleure compréhension du climat électoral. Les **organisations de la société civile locale**, par leur engagement constant en faveur de la transparence et de la participation citoyenne, ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation des électeurs et la promotion d'un scrutin pacifique.

Enfin, le Parlement Africain adresse ses remerciements aux **partenaires internationaux** qui, par leur appui technique et financier, ont soutenu la mission et renforcé la crédibilité du processus électoral. Leur présence et leur accompagnement témoignent de l'importance accordée à la consolidation démocratique en Guinée et à l'ancrage des valeurs universelles de bonne gouvernance sur le continent africain.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du mandat du Parlement Africain, qui œuvre à la **promotion de la démocratie participative, de l'État de droit et du respect des droits humains**. En observant et en évaluant les processus électoraux, le Parlement Africain contribue à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions, à encourager la transparence et à favoriser la stabilité politique, conditions indispensables au développement durable des nations africaines.

Résumé exécutif

La mission d'observation électorale du Parlement Africain a déployé **40 observateurs** issus de 06 pays africains dans **7 préfectures** de la République de Guinée, couvrant à la fois les zones urbaines et rurales. Cette couverture territoriale a permis de recueillir des données représentatives sur le déroulement du scrutin et d'évaluer la conformité du processus aux standards nationaux et internationaux.

Le scrutin présidentiel s'est tenu le **28 décembre 2025** dans un climat globalement calme et transparent. Les observateurs ont constaté une forte mobilisation des électeurs, une organisation satisfaisante des bureaux de vote et une atmosphère pacifique, malgré quelques contraintes logistiques relevées dans certaines localités reculées.

À l'issue du dépouillement et de la centralisation des résultats, la **Direction Générale des Élections (DGE)** a transmis les données à la **Cour Suprême de Guinée**, conformément aux dispositions de l'**article 57 de la Constitution** et de l'**article 130 du Code électoral**. Le **4 janvier 2026**, la Cour Suprême a proclamé les résultats définitifs, confirmant l'élection de **Mamadi Doumbouya** à la magistrature suprême avec **86,72 % des suffrages exprimés**. Cette proclamation a marqué l'aboutissement légal et institutionnel du processus électoral, renforçant la légitimité du nouveau président élu.

La mission du Parlement Africain considère que cette élection constitue une étape significative dans la consolidation démocratique de la Guinée. Elle reflète la volonté du peuple guinéen de s'inscrire dans une dynamique de stabilité politique et de gouvernance inclusive. Toutefois, certaines améliorations demeurent nécessaires, notamment en matière de logistique électorale, d'accès équitable aux médias et de transparence du financement des campagnes.

Ce rapport formule des recommandations précises à l'endroit du gouvernement, de la DGE, des partis politiques et des partenaires internationaux afin de renforcer la crédibilité des prochains scrutins et de consolider davantage la démocratie guinéenne.

 REPUBLIQUE DE GUINEE DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS ELECTION PRESIDENTIELLE 28 Decembre 2025 4^{er} Tour  					
Bulletin No.: RES00 8315230					
PHOTO	PRENOMS ET NOM	NOM DU PARTI/ INDEPENDANT	SIGLE	LOGO	CASE POUR COCHER
① 	Mamadi DOUMBOUYA	CANDIDAT INDÉPENDANT	GMD		
② 	Mrs Makale CAMARA	FRONT POUR L'ALLIANCE NATIONALE	FAN		
③ 	Dr. Faya Lansana MILLIMONO	BLOC LIBÉRAL	BL		
④ 	Abdoulaye Yéro BALDE	FRONT DÉMOCRATIQUE DE GUINÉE	FRONDEG		
⑤ 	Abdoulaye KOUROUMA	RASSEMBLEMENT POUR LA RENAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT	RRD		
⑥ 	Mohamed NABE	ALLIANCE POUR LE RENOUVEAU ET LE PROGRÈS	ARP		
⑦ 	Ibrahima Abé SYLLA	NOUVELLE GÉNÉRATION POUR LA RÉPUBLIQUE	NGR		
⑧ 	Elhadj Bouna KEITA	RASSEMBLEMENT POUR UNE GUINÉE PROSPÈRE	RGP		
⑨ 	Mohamed Sherif TOUNKARA	CANDIDAT INDÉPENDANT	MST- RENOUVEAU CITOYEN		

1. Introduction

La République de Guinée a organisé son élection présidentielle en **janvier 2026**, sous la supervision de la **Direction Générale des Élections (DGE)**, conformément aux dispositions de la Constitution et du Code électoral. Ce scrutin, attendu par l'ensemble des citoyens et des acteurs politiques, s'est inscrit dans une dynamique de renforcement des institutions démocratiques et de consolidation de la stabilité nationale. Il a représenté un moment décisif dans la trajectoire politique du pays, offrant aux électeurs l'opportunité d'exprimer librement leur choix et de participer activement à la construction de l'avenir de la nation.

Le contexte dans lequel cette élection s'est tenue était marqué par une **forte attente citoyenne**, traduisant la volonté du peuple guinéen de voir s'affirmer un processus électoral crédible, inclusif et transparent. Les autorités nationales, conscientes de l'importance de ce rendez-vous démocratique, ont affiché une détermination claire à garantir le respect des normes électorales et à assurer la sérénité du scrutin. Cette mobilisation institutionnelle a été accompagnée par une implication notable des partis politiques, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux, tous engagés à soutenir la Guinée dans sa marche vers une gouvernance démocratique renforcée.

Dans ce cadre, le **Parlement Africain de la Société Civile**, fidèle à son mandat de promotion de la démocratie participative, de l'État de droit et du respect des droits humains, a déployé une mission d'observation électorale. Cette mission avait pour objectif principal d'évaluer le déroulement du processus électoral dans son ensemble, depuis la préparation logistique et juridique jusqu'à la proclamation des résultats définitifs. Elle visait également à apprécier la conformité du scrutin aux standards régionaux et internationaux, notamment ceux consacrés par la **Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**, ainsi que par les instruments juridiques universels relatifs aux droits civils et politiques.

La présence du Parlement Africain en Guinée s'inscrit dans une logique de **solidarité continentale**, où la société civile africaine joue un rôle actif dans l'accompagnement des transitions démocratiques et dans la consolidation des acquis institutionnels. En observant et en documentant les différentes étapes du processus électoral, la mission entend contribuer à renforcer la confiance des citoyens dans leurs institutions, à promouvoir la transparence et à encourager la stabilité politique, conditions indispensables au développement durable et à l'intégration régionale.

Ainsi, ce rapport constitue non seulement un témoignage du déroulement de l'élection présidentielle guinéenne de janvier 2026, mais également un instrument de plaidoyer en faveur de l'amélioration continue des pratiques électorales. Il reflète l'engagement du Parlement Africain à accompagner la Guinée dans sa marche vers une démocratie consolidée et prospère, tout en offrant des recommandations constructives pour les scrutins à venir.

2. Objectifs et méthodologie

Objectifs

- ✓ **Observer toutes les étapes du processus électoral** : préparation, campagne, vote, dépouillement, proclamation.
- ✓ **Vérifier la conformité du scrutin aux normes nationales et internationales.**
- ✓ **Formuler des recommandations constructives pour améliorer les pratiques électorales.**
- ✓ **Renforcer la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques.**

Méthodologie

- ✓ Déploiement de **40 observateurs** issus de 15 pays africains.
 - ✓ Couverture de **7 préfectures**, incluant zones urbaines et rurales.
 - ✓ Utilisation de fiches d'observation standardisées, entretiens avec acteurs politiques et citoyens.
 - ✓ Rapports journaliers consolidés par une cellule centrale de coordination basée à l'hôtel Souaré à Conakry.
 - ✓ Respect strict des principes de **neutralité, impartialité et transparence.**
-

3. Cadre légal et institutionnel

Constitution

La **Constitution guinéenne**, adoptée et révisée dans le cadre de la transition de 2025, consacre le droit de vote universel, égal et secret. Elle fixe les conditions d'éligibilité des candidats à la magistrature suprême et encadre les principes fondamentaux du processus électoral. L'article 57 confie à la **Cour Suprême** la responsabilité de proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, ce qui traduit la volonté du législateur de placer l'issue du scrutin sous l'autorité d'une institution judiciaire indépendante. Cette disposition vise à garantir la crédibilité et la légalité des résultats, en renforçant la confiance des citoyens et des acteurs politiques dans les institutions nationales

Code électoral

Le **nouveau Code électoral**, adopté par le Conseil National de la Transition en septembre 2025, constitue un tournant décisif dans la conduite des élections. Ce texte organique précise les modalités de dépouillement, de centralisation et de validation des résultats, notamment à travers son article 130. Il encadre également la campagne électorale, le financement des partis, l'accès équitable aux médias publics et les mécanismes de règlement des contentieux électoraux. Le Code électoral introduit des innovations visant à renforcer la traçabilité et la transparence du processus, tout en harmonisant les pratiques avec les standards internationaux

Direction Générale des Élections (DGE)

La **DGE** est l'organe central chargé de l'organisation matérielle et logistique du scrutin. Elle assure la préparation des listes électorales, la distribution du matériel de vote, la formation des agents électoraux et la supervision du déroulement des opérations dans les



bureaux de vote. Elle joue un rôle essentiel dans la centralisation des résultats provisoires avant leur transmission à la Cour Suprême. La DGE s'est également illustrée par des initiatives de transparence, telles que la tenue de sessions d'information à l'intention des observateurs nationaux et internationaux, afin de clarifier le cadre légal et institutionnel et de présenter l'état d'avancement du processus électoral

Cour Suprême

La **Cour Suprême** est le garant ultime de la légalité et de la transparence des résultats. En proclamant les résultats définitifs, elle confère une valeur juridique incontestable à l'issue du scrutin. Elle est également compétente pour examiner les recours éventuels introduits par les candidats ou les partis politiques, ce qui en fait une institution clé dans la résolution des contentieux électoraux et la préservation de la stabilité politique. Dans le cadre de la présidentielle de 2025, la Cour Suprême a renforcé ses capacités par des ateliers de formation en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et le PNUD, afin d'assurer une meilleure maîtrise du contentieux électoral et de garantir une cohérence interne dans l'application des textes.

Le cadre légal et institutionnel guinéen, composé de la Constitution, du Code électoral, de la DGE et de la Cour Suprême, constitue un socle robuste qui encadre le processus électoral. Il garantit la légitimité des résultats, la transparence des opérations et la stabilité politique. Les réformes récentes, notamment l'adoption du nouveau Code électoral et le renforcement des capacités des institutions, traduisent la volonté du pays de consolider sa démocratie et d'offrir un modèle crédible dans une sous-région souvent confrontée à des crises électorales.

Conformité aux standards internationaux

Ce cadre juridique est globalement conforme aux standards internationaux en matière d'élections démocratiques, tels que définis par la **Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**, ainsi que par les instruments universels relatifs aux droits civils et politiques. Toutefois, certaines dispositions méritent des améliorations afin de renforcer la transparence et l'équité du processus. Les points sensibles concernent notamment :

- La régulation et la transparence du financement des campagnes électorales.
- L'accès équitable aux médias publics pour l'ensemble des candidats.
- La modernisation des mécanismes de transmission et de publication des résultats.

Appréciation générale

Dans son ensemble, le cadre légal et institutionnel guinéen offre une base solide pour l'organisation d'élections crédibles. Cependant, la mission d'observation du Parlement Africain souligne la nécessité d'une adaptation continue de ce dispositif afin de répondre aux défis contemporains de la gouvernance démocratique, de renforcer la confiance des citoyens et d'assurer une meilleure harmonisation avec les standards régionaux et internationaux.

4. Organisation du scrutin et campagne électorale

4.1 Lancement officiel de la campagne



La campagne électorale a été ouverte par décret présidentiel signé par Mamadi Doumbouya le **28 novembre 2025**, conformément au chronogramme fixé par la DGE. Le dispositif juridique encadrant cette campagne a fixé des règles précises afin de garantir l'équité et la transparence. Les dépenses de campagne ont été plafonnées à **40 milliards de francs guinéens**, ce qui visait à limiter les excès financiers et à assurer une compétition plus équilibrée entre les candidats. Par ailleurs, la caution présidentielle a été fixée à **900 millions de francs guinéens**, une mesure destinée à responsabiliser les candidats et à éviter les candidatures fantaisistes, tout en assurant que seuls les acteurs disposant d'une réelle assise politique et organisationnelle puissent se présenter.

4.2 Les candidats en lice

La Cour Suprême a validé la liste définitive de **neuf candidats** à la présidentielle :

- **Mamadi Doumbouya** (indépendant, soutenu par le mouvement Génération pour la Modernité et le Développement – GMD).
- **Abdoulaye Yéro Baldé** (Front démocratique de Guinée – FRONDEG).
- **Makalé Camara**, ancienne ministre des Affaires étrangères.
- **Ibrahima Abe Sylla**, homme d'affaires et président de la NGR.
- **Faya Lansana Millimouno**, leader du Bloc Libéral.
- **Abdoulaye Kourouma**, président du RRD.



La seule femme Candidate

- **Mohamed Nabé**, candidat indépendant.
- **Elhadj Bouna Keïta**, figure politique locale.
- **Mamadi Doumbouya** (candidat sortant, chef de la transition).

4.3 Dérroulement de la campagne

La campagne a été marquée par :

- **Une forte mobilisation populaire** : les meetings de Mamadi Doumbouya ont rassemblé des foules importantes, notamment à Conakry et dans les grandes villes régionales. Ses discours ont insisté sur la stabilité, la souveraineté nationale et le projet économique « Simandou 2040 », centré sur l'exploitation du fer et le développement des infrastructures.
- **Un discours d'opposition** : Abdoulaye Yéro Baldé a axé sa campagne sur la dénonciation des dérives autoritaires et sur la nécessité d'une alternance démocratique. Il a insisté sur l'éducation, la gouvernance transparente et la lutte contre la corruption.
- **Des candidatures symboliques** : Makalé Camara et Faya Lansana Millimouno ont porté des messages de réconciliation nationale et de participation citoyenne, mais leur visibilité médiatique est restée limitée.
- **Un accès inégal aux médias** : selon plusieurs observateurs, les médias publics ont largement couvert les activités du candidat Doumbouya, tandis que les autres candidats ont dénoncé un manque d'équité dans la répartition du temps d'antenne.

4.4 Climat politique et sécuritaire

Malgré les tensions liées à la transition, la campagne s'est déroulée dans un climat relativement apaisé. Les forces de sécurité ont été déployées pour encadrer les rassemblements, sans incidents majeurs. Toutefois, certains observateurs ont relevé des pressions locales sur les militants de l'opposition et des restrictions dans l'organisation de certains meetings.

4.5 Appréciation générale

La mission du Parlement Africain note que la campagne électorale a permis aux citoyens de s'exprimer et de comparer les programmes des candidats, mais elle a été dominée par la figure du général Mamadi Doumbouya, dont la candidature était perçue comme largement prédominante. La mobilisation populaire, l'encadrement institutionnel et la sérénité du climat politique ont contribué à la crédibilité du processus, même si des améliorations restent nécessaires pour garantir une équité totale entre les candidats.

4.6 Jour du vote



Le matériel électoral déployé dans tout le pays

Le dimanche 28 décembre 2025, les bureaux de vote ont ouvert dès les premières heures de la matinée, généralement entre 7h00 et 8h00, conformément aux dispositions légales. Dans toutes les localités couvertes par nos équipes d'observateurs – Conakry, Coyah, Kindia, Manou, Labé, Nzérékoré et Kankan – l'organisation a été jugée professionnelle et respectueuse des procédures électorales. Les opérations ont été conduites avec sérieux, témoignant d'une préparation en amont et d'une volonté manifeste des autorités électorales de garantir un scrutin crédible et inclusif.

Dès l'ouverture, une forte mobilisation des électeurs a été observée. Dans les quartiers populaires de Conakry, les files d'attente se sont formées rapidement, parfois dès l'aube, traduisant l'attachement des citoyens au processus

démocratique. À Kindia et Coyah, les électeurs ont afflué en grand nombre, certains parcourant de longues distances pour rejoindre leur bureau de vote. À Labé et Nzérékoré, la participation a été particulièrement remarquable, avec une atmosphère empreinte de civisme et de discipline. Cette mobilisation massive illustre la volonté des citoyens de contribuer activement à la construction de la nouvelle République et de renforcer la légitimité des institutions issues du scrutin.

Les agents électoraux ont assuré la transparence et la régularité des opérations. Ils ont expliqué les règles aux votants, vérifié l'identité des électeurs avec rigueur et garanti la confidentialité du vote. Dans les zones rurales de Manou et Coyah, des efforts particuliers ont été déployés pour accompagner les électeurs analphabètes, avec des explications claires et adaptées. À Kankan, des files distinctes ont été organisées pour les personnes âgées et vulnérables, permettant un déroulement fluide et respectueux. Dans plusieurs bureaux, les observateurs ont relevé une atmosphère de discipline, renforcée par la patience des électeurs et la disponibilité des agents.

La présence de représentants des partis politiques et d'une sécurité civile a été constatée dans la majorité des bureaux visités. Leur participation a contribué à renforcer la confiance des électeurs dans la neutralité et la transparence du processus. Les échanges entre les différents acteurs se sont déroulés dans un esprit de respect mutuel, sans incident majeur. À Conakry et Labé, cette présence pluraliste a permis de garantir une surveillance accrue des opérations, consolidant ainsi la crédibilité du scrutin.

Les forces de sécurité ont assuré leur mission de sécurisation avec professionnalisme. Leur présence, visible mais discrète, a contribué à instaurer un climat serein et apaisé. À Nzérékoré et Kankan, où la densité de population pouvait susciter des tensions, les agents ont veillé à maintenir l'ordre sans interférer dans le déroulement des opérations. Leur attitude non intimidante a été saluée par les observateurs, qui ont relevé une gestion équilibrée de la sécurité, limitant les risques de perturbation.

Quelques retards ont été relevés dans l'ouverture de certains bureaux, principalement liés à des contraintes logistiques telles que le retard dans l'acheminement du matériel électoral ou des difficultés liées à l'installation des isolements. Ces incidents ont été rapidement surmontés grâce à la réactivité des autorités locales et des agents électoraux. À Coyah et Kindia, certains électeurs ont dû patienter plus longtemps, mais la reprise des opérations s'est faite dans le calme et la discipline.

Nos équipes ont également observé des pratiques exemplaires, notamment des agents prenant le temps d'expliquer les procédures aux électeurs analphabètes, l'organisation de files spécifiques pour les personnes âgées et vulnérables, ainsi qu'une atmosphère générale de civisme et de discipline. Dans les grandes agglomérations comme Conakry et Nzérékoré, la forte affluence a été gérée avec efficacité, tandis que dans les zones rurales de Coyah et Manou, des efforts particuliers ont été déployés pour accompagner les électeurs moins familiarisés avec le processus. À Labé et Kankan, la participation s'est distinguée par une organisation fluide et une discipline collective qui ont facilité le déroulement des opérations.

Conakry

Dans la capitale, les observateurs ont relevé une mobilisation exceptionnelle.



Les files d'attente étaient particulièrement longues dans les quartiers densément peuplés, mais la patience des électeurs et l'efficacité des agents ont permis de maintenir un climat serein. La présence de représentants des partis politiques était notable, garantissant une surveillance accrue des opérations. Les forces de sécurité, visibles mais discrètes, ont contribué à apaiser les tensions potentielles liées à la forte affluence.

Labé

À Labé, la participation s'est distinguée par une atmosphère de civisme et de discipline. Les électeurs ont respecté les consignes, et les agents électoraux ont su organiser les files de manière fluide. La présence de la société civile a renforcé la confiance dans le processus, et les observateurs ont noté des pratiques exemplaires, notamment l'accompagnement des personnes vulnérables.

Nzérékoré

À Nzérékoré, la mobilisation a été particulièrement forte, avec une affluence importante dès l'ouverture des bureaux. Les agents électoraux ont pris soin d'accompagner les personnes âgées et vulnérables, renforçant l'inclusivité du processus. Les forces de sécurité ont joué un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre, leur présence étant jugée rassurante par les électeurs.

Kankan

À Kankan, les opérations se sont déroulées dans un climat apaisé. Les observateurs ont relevé une organisation exemplaire, avec des files distinctes pour les personnes vulnérables et une discipline collective remarquable. Les agents électoraux ont fait preuve de disponibilité et de rigueur, et la présence des représentants politiques et de la société civile a contribué à renforcer la transparence du scrutin.

Dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé dans le calme et la sérénité. Aucun incident majeur n'a été signalé dans les villes couvertes par nos équipes. Les irrégularités mineures observées, telles que des retards ponctuels ou des erreurs matérielles rapidement corrigées, n'ont pas remis en cause la crédibilité du processus électoral. Le déroulement de la journée a confirmé la volonté des citoyens de participer activement à la vie démocratique et a illustré la capacité des institutions à organiser un scrutin transparent et inclusif.

4.7 Dépouillement

Le dépouillement du scrutin du 28 décembre 2025 en Guinée s'est déroulé en présence des représentants des partis politiques et des observateurs nationaux et internationaux. À la fermeture des bureaux de vote, généralement entre 18h00 et 19h00, les opérations ont immédiatement commencé dans les centres visités par nos équipes. Les bulletins ont été comptés publiquement, chaque étape étant consignée sur des procès-verbaux, et les représentants des partis ont pu vérifier la régularité des opérations.

Dans la capitale Conakry, nos observateurs ont suivi le dépouillement au **Centre de vote du Lycée Donka (Bureau n°1 et Bureau n°4)**, où les agents électoraux ont procédé avec méthode, lisant chaque bulletin à voix haute et permettant aux témoins de vérifier les résultats. À **Matoto, Centre de vote École Primaire Sangoyah (Bureau n°2)**, la presse locale a rapporté une affluence importante d'électeurs restés sur place pour assister au décompte, dans une atmosphère calme et disciplinée.

À Labé, le dépouillement au **Centre de vote du Lycée Elhadj Oumar Tall (Bureau n°3 et Bureau n°5)** s'est distingué par une organisation exemplaire. Les observateurs ont noté que les bulletins étaient triés avec rigueur et que les représentants des partis politiques ont signé les procès-verbaux sans contestation. L'ambiance était marquée par le civisme, les électeurs présents saluant la transparence des opérations.

À Nzérékoré, le dépouillement au **Centre de vote École Primaire Bellevue (Bureau n°1)** a attiré une foule d'électeurs curieux de suivre le décompte. Les agents électoraux ont pris soin de lire chaque bulletin à voix haute, renforçant la confiance dans le processus. Les représentants des partis ont pu vérifier chaque étape, et la presse internationale a souligné le caractère inclusif et transparent de ces opérations.

À Kankan, nos équipes ont observé le dépouillement au **Centre de vote Lycée Almamy Samory Touré (Bureau n°3 et Bureau n°5)**. Les agents électoraux ont organisé des files distinctes pour les témoins et représentants des partis, ce qui a permis un déroulement fluide et discipliné. Les procès-verbaux ont été signés sans contestation majeure, renforçant la crédibilité du processus.

Dans l'ensemble, les opérations de dépouillement dans les différents centres et bureaux visités ont confirmé la volonté des autorités électorales de garantir un scrutin transparent.

CANDIDAT	PARTI	VOIX	%	C
Mamadou DOUMBOUYA	GMD	4 594 262	86,72 %	
Hadja Makalé CAMARA	FAN	84 175	1,59 %	
Dr. Faya Lansana MILLIMONO	BL	108 117	2,04 %	
Abdoulaye Yéro BALDÉ	FRONDEG	349 129	6,59 %	
Abdoulaye KOUROUMA	RRD	29 529	0,56 %	
Mohamed NABÉ	ARP	44 102	0,83 %	
Ibrahima Abé SYLLA	NGR	46 241	0,87 %	
Elhadj Bouna KEÏTA	RGP	27 529	0,52 %	
Mohamed Sherif TOUNKARA	MST Renouveau	14 767	0,28 %	

La **Direction Générale des Élections (DGE)** a ensuite assuré la centralisation des résultats provisoires. Ce travail de compilation a été réalisé avec méthode, en respectant les procédures de vérification et de contrôle prévues par la loi. Les résultats consolidés ont été transmis à la **Cour Suprême**, conformément à l'**article 57 de la Constitution** et à l'**article 130 du Code électoral**, pour validation et proclamation officielle.

La mission d'observation du Parlement Africain a noté que cette phase cruciale s'est déroulée dans le respect des normes internationales en matière de transparence électorale. La présence des différentes parties prenantes, l'accès aux procès-verbaux et la publication progressive des résultats provisoires ont contribué à renforcer la crédibilité du processus.

4.8 Proclamation des résultats provisoires



La Directrice Générale des élections proclame le résultat provisoire

La **DGE** a rendu publique la centralisation des résultats issus des **16 730 centres de vote et 23 673 bureaux de vote** prévus sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations diplomatiques à l'étranger. Selon les chiffres officiels, **23 398 bureaux ont effectivement été pris en compte**, soit un taux de couverture de **98,84 %**, ce qui témoigne d'une organisation solide et d'une maîtrise logistique.

Les résultats provisoires placent **Mamadi Doumbouya**, candidat du mouvement Génération pour la Modernité et le Développement (GMD), largement en tête avec **86,72 % des voix**. Ses principaux challengers, Abdoulaye Yéro Baldé et Faya Millimouno, ont obtenu respectivement **6,59 % et 2,04 %**, tandis que les autres candidats se sont répartis des scores plus modestes. Le taux de participation officiel s'est établi à **80,95 %**, confirmant une forte mobilisation des électeurs inscrits.

La proclamation s'est déroulée dans un cadre institutionnel solennel, en présence des représentants des partis politiques, des observateurs nationaux et internationaux, ainsi que de la presse locale et étrangère. La Mission d'observation du Parlement Africain a relevé la **transparence du processus**, la lecture publique des résultats par circonscription, et la mise à disposition des procès-verbaux pour consultation.

Le climat qui a prévalu après l'annonce des résultats provisoires a été marqué par une **relative sérénité**. Plusieurs candidats ont reconnu leur défaite et félicité Mamadi Doumbouya, ce qui a contribué à apaiser les tensions et à renforcer la perception d'une maturité politique des acteurs. Toutefois, certains candidats arrivés en deuxième et troisième position ont exprimé des réserves, appelant à une vérification plus approfondie des résultats. Malgré ces contestations limitées, aucun incident majeur n'a été signalé dans les grandes villes comme Conakry, Labé, Nzérékoré ou Kankan. Les forces de sécurité ont maintenu une présence discrète, garantissant un climat apaisé.



La mission d'observation a, pour sa part, animé sa **conférence de presse officielle à l'hôtel Souaré le 30 décembre 2025**, présentant une déclaration préliminaire. Ce document a mis en avant les points forts du processus électoral, notamment la forte mobilisation citoyenne, la transparence du dépouillement et la proclamation publique des résultats. La mission a également formulé des recommandations visant à renforcer davantage la crédibilité des futures élections, en insistant sur la nécessité d'améliorer la logistique, de garantir une communication plus fluide entre les organes électoraux et les citoyens, et de consolider la confiance des acteurs politiques dans les institutions.

5. Rencontres institutionnelles

Durant son séjour, la mission du Parlement Africain de la Société Civile a multiplié les rencontres avec des personnalités et institutions clés. Ces échanges ont permis non seulement de mieux comprendre les mécanismes mis en place pour garantir la transparence et la fiabilité du scrutin, mais aussi de renforcer la coopération entre les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans l'accompagnement de la Guinée.

4/1 Rencontre avec le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation



Le chef de Mission du Parlement Africain Chez le Ministre (MATD)

Dans le prolongement de ces échanges, le **Chef de Mission du Parlement Africain** a également été reçu par le **Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation**. Cette rencontre institutionnelle a revêtu une importance particulière, car elle a permis de renforcer le dialogue direct entre la mission d'observation et les autorités nationales responsables de la gouvernance territoriale et du pilotage administratif des élections.

Au cours de cette audience, le Chef de Mission a remis officiellement au Ministre une **copie du rapport préliminaire de la mission d'observation électorale**. Ce geste symbolique a marqué la volonté du Parlement Africain de travailler en transparence et de partager ses conclusions avec les autorités compétentes, dans un esprit de coopération et de respect mutuel. Le Ministre, en recevant ce document, a salué la démarche de la mission et a réaffirmé l'engagement du gouvernement à prendre en compte les recommandations formulées pour améliorer les futurs processus électoraux.

4.2 Rencontre avec la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Port Autonome de Conakry

La rencontre avec le Directeur Général des Douanes et le Directeur Général du Port Autonome de Conakry a revêtu une importance particulière dans le contexte de la transition politique en Guinée. Ces deux institutions constituent des piliers stratégiques de l'économie nationale et leur rôle dépasse la simple gestion administrative : elles participent directement à la stabilité de l'État et à la crédibilité du gouvernement de transition dans sa capacité à organiser ses propres élections sans dépendance excessive de l'extérieur.



La Mission visite la direction de la Douane

Les Douanes, en assurant la collecte régulière et sécurisée des recettes publiques, garantissent au gouvernement de transition des ressources financières indispensables pour le fonctionnement des institutions et le financement des opérations électorales. La maîtrise des flux douaniers et la lutte contre la fraude

permettent de préserver la confiance des citoyens et des partenaires internationaux dans la solidité des finances publiques. En période de transition, cette stabilité budgétaire est essentielle pour démontrer que l'État reste capable d'assumer ses responsabilités souveraines, y compris l'organisation d'un scrutin crédible et transparent.

De son côté, le Port Autonome de Conakry, principal point d'entrée des marchandises, joue un rôle déterminant dans la continuité des échanges commerciaux et l'approvisionnement du pays en biens essentiels. En garantissant la fluidité logistique et en sécurisant les opérations portuaires, cette institution contribue à éviter toute perturbation économique qui pourrait fragiliser le climat social. La stabilité des activités portuaires est ainsi directement liée à la sérénité du processus électoral, car elle permet de maintenir un environnement économique apaisé et de renforcer la confiance des citoyens dans la capacité du gouvernement de transition à gérer simultanément les défis politiques et économiques.

La rencontre avec ces deux directions générales visait donc à mettre en évidence leur apport concret à la consolidation de la transition. En démontrant que les institutions économiques et logistiques fonctionnent efficacement, le gouvernement de transition affirme sa capacité à organiser ses élections de manière autonome, dans un cadre institutionnel stable et crédible. Cette articulation entre stabilité économique et processus démocratique constitue un gage de confiance pour la population et pour les partenaires internationaux, renforçant l'idée que la transition guinéenne repose sur des bases solides et qu'elle est en mesure de conduire le pays vers un retour à l'ordre constitutionnel dans des conditions maîtrisées.

4.3 Rencontre avec le Conseil National de la Transition (CNT)

Un moment particulièrement significatif fut l'entretien avec le **Conseil National de la Transition (CNT)**, institution qui a exercé le rôle de parlement durant toute la période de transition. Cette rencontre a revêtu une importance particulière car le CNT, en tant qu'organe législatif provisoire, a joué un rôle central dans l'élaboration et l'adoption des réformes législatives et réglementaires nécessaires pour encadrer le processus électoral et garantir son bon déroulement. Les membres du CNT ont présenté de manière détaillée les textes adoptés, notamment ceux relatifs à la transparence des opérations électorales, à la régulation de la campagne, à l'équité dans l'accès aux médias et à la sécurisation du scrutin.



Ils ont insisté sur leur volonté de contribuer activement à la **restauration de l'ordre constitutionnel normal**, en préparant le terrain pour un retour à une gouvernance démocratique légitime et durable. Les échanges ont permis de constater que le CNT avait pleinement assumé son rôle de garant institutionnel, en veillant à ce que les décisions prises durant la transition soient orientées vers la consolidation de la démocratie et la stabilité politique.

La mission du Parlement Africain de la Société Civile a particulièrement apprécié la clarté des explications fournies par les membres du CNT et la pertinence des réformes adoptées. Le **Chef de Mission** a tenu à féliciter le CNT pour le travail accompli, saluant son engagement à accompagner les autorités de la transition dans l'organisation d'une élection crédible et conforme aux standards internationaux. Il a souligné que le CNT, par son action, avait contribué à renforcer la confiance des citoyens et des partenaires internationaux dans le processus électoral, et qu'il avait joué un rôle déterminant dans la réussite de cette étape historique pour la Guinée.

Cette rencontre a ainsi permis à la mission d'apprécier la place essentielle du CNT dans la consolidation institutionnelle et dans l'accompagnement des

autorités de transition vers une élection crédible, marquant une avancée significative vers le retour à l'ordre constitutionnel.

4.3 Rencontre avec la presse

Le **Chef de Mission du Parlement Africain**, conscient du rôle stratégique des médias dans tout processus électoral, a accordé plusieurs entretiens à la presse écrite, audiovisuelle et en ligne. Ces échanges ont permis de réaffirmer l'importance des médias en tant que vecteurs de diffusion d'informations fiables et accessibles, mais également comme instruments de sensibilisation et d'éducation civique des électeurs. En reconnaissant cette fonction essentielle, la mission a tenu à souligner que la qualité de la couverture médiatique constitue un pilier fondamental de la transparence et de la crédibilité des élections.

Le Chef de Mission a félicité les journalistes pour leur engagement constant et leur professionnalisme dans le suivi de la campagne électorale et du scrutin. Il a relevé que, malgré les contraintes matérielles et parfois sécuritaires, les médias guinéens ont su offrir une couverture équilibrée, donnant la parole à l'ensemble des candidats et reflétant la diversité des opinions politiques. Cette approche inclusive a contribué à renforcer la confiance des citoyens dans le processus électoral et à consolider l'image d'une Guinée résolument tournée vers la démocratie.



Le Chef de la Mission du Parlement Africain invité du plateau télé

Dans le cadre de la **nuît électorale**, Monsieur **DRO Kessé Kean Claude**, Chef de Mission, a été invité sur le plateau télévisé du direct, où il a livré ses impressions sur le déroulement de la journée électorale. Il a mis en exergue le professionnalisme de la **Direction Générale des Élections (DGE)**, dont l'organisation méthodique et la rigueur administrative ont permis de garantir la régularité du scrutin. Il a également salué la maturité du peuple guinéen, qui, malgré un contexte sous-régional marqué par des crises politiques et sécuritaires, a su faire preuve de calme, de discipline et de responsabilité tout au long du processus.

Ces interventions médiatiques ont constitué une opportunité pour la mission d'exprimer publiquement son appréciation du climat électoral et de partager ses observations avec un large public. Elles ont également permis de valoriser le rôle des médias comme partenaires incontournables dans la consolidation démocratique, en assurant une couverture qui ne se limite pas à l'événement électoral, mais qui s'inscrit dans une dynamique de suivi et d'analyse des enjeux politiques et institutionnels.

La mission a enfin salué la **diversité des médias guinéens**, allant des grandes chaînes nationales aux plateformes numériques émergentes, ainsi que leur engagement à couvrir le processus de manière équilibrée et responsable. Cette pluralité médiatique, en donnant voix à des perspectives variées, a contribué à enrichir le débat public et à renforcer la transparence du scrutin. Elle illustre la vitalité de la presse guinéenne et son rôle central dans l'accompagnement des citoyens vers une participation éclairée et consciente.

4.4 Rencontre avec les missions accréditées

Enfin, la mission du **Parlement Africain** a eu l'honneur de rencontrer plusieurs représentants des autres missions d'observation électorale accréditées en République de Guinée, notamment l'**Union Africaine**, l'**Organisation Internationale de la Francophonie**, la **Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**, ainsi que d'autres délégations régionales et internationales. Cette rencontre s'est tenue à l'occasion d'un déjeuner officiel organisé par la **Direction Générale des Élections (DGE)** à l'**Hôtel Moon de Conakry**, le lundi **29 décembre 2025**, soit au lendemain du scrutin présidentiel.

Ce moment de convivialité et de partage a constitué un temps fort de la mission.



Il a permis aux différentes délégations d'échanger directement sur leurs observations recueillies sur le terrain, de confronter leurs analyses et de partager leurs impressions sur le déroulement du processus électoral. Chaque chef de mission a profité de cette occasion pour exprimer son appréciation du scrutin, mettant en avant les points positifs observés ainsi que les défis rencontrés. Ces échanges ont enrichi la compréhension globale du processus et ont favorisé une lecture commune des événements, renforçant ainsi la cohérence des rapports à venir.

Les partenaires internationaux ont unanimement reconnu les efforts déployés par les autorités de transition et par la DGE pour garantir un scrutin crédible, inclusif et conforme aux standards internationaux. Ils ont salué la rigueur organisationnelle, la transparence des opérations et la sérénité qui ont marqué la journée électorale. La **Directrice de la DGE**, dans son allocution, a profité de cette rencontre pour remercier l'ensemble des missions d'observation pour leur rôle déterminant dans le suivi du scrutin. Elle a souligné que la présence des observateurs, nationaux et internationaux, avait contribué à renforcer la confiance des électeurs et à consolider la légitimité du processus.



Le Représentant pays du Parlement Africain

Au cours de ces échanges, la mission du Parlement Africain a insisté sur l'importance de la **coopération régionale et internationale** dans l'accompagnement des processus démocratiques. Elle a rappelé que la consolidation des institutions et le retour à l'ordre constitutionnel normal ne peuvent être pleinement réussis sans un appui coordonné des partenaires africains et internationaux. Les représentants des organisations

présentes ont réaffirmé leur disponibilité à soutenir la Guinée dans cette phase cruciale, en mettant à disposition leur expertise, leurs ressources et leur expérience en matière de gouvernance électorale.

Le **Chef de Mission du Parlement Africain** a profité de cette rencontre pour saluer le rôle des missions diplomatiques et des organisations internationales, qui par leur présence et leur implication, ont renforcé la confiance des citoyens et des acteurs politiques dans le processus électoral. Il a également souligné que ces échanges inter-institutionnels constituent une valeur ajoutée pour l'observation électorale, car ils permettent de mutualiser les expériences, d'harmoniser les conclusions et de formuler des recommandations plus pertinentes et plus crédibles.

Cette rencontre a illustré la volonté commune des acteurs régionaux et internationaux de travailler main dans la main avec la Guinée pour consolider ses acquis démocratiques. Elle a marqué une étape importante dans la reconnaissance des efforts du pays et dans l'engagement collectif à accompagner son peuple vers une gouvernance stable, inclusive et respectueuse des normes électorales universelles.

6. Constats principaux

Points positifs :

La mission d'observation a relevé plusieurs éléments encourageants qui témoignent de la maturité du processus électoral en Guinée.

- **Forte mobilisation citoyenne et atmosphère pacifique** : Les électeurs se sont déplacés massivement vers les bureaux de vote, démontrant un attachement profond aux valeurs démocratiques et une volonté de participer activement à la consolidation de la transition. Dans les grandes



agglomérations comme Conakry, Labé et Nzérékoré, les files d'attente étaient longues mais disciplinées, et dans les zones rurales, les citoyens ont parfois parcouru de longues distances pour exercer leur droit de suffrage. Cette mobilisation s'est déroulée dans un climat globalement pacifique, sans incidents majeurs, traduisant une maturité politique et un sens du civisme.

- **Professionalisme des agents électoraux** : Les agents en charge des opérations ont fait preuve de rigueur et de disponibilité. Ils ont respecté les procédures, expliqué les règles aux électeurs, vérifié les identités avec méthode et garanti la confidentialité du vote. Dans plusieurs bureaux, des pratiques exemplaires ont été observées, notamment l'accompagnement des électeurs analphabètes et l'organisation de files spécifiques pour les personnes âgées et vulnérables. Ce professionnalisme a contribué à renforcer la confiance des citoyens et des acteurs politiques dans la neutralité du processus.
- **Transparence du dépouillement** : Le dépouillement s'est déroulé publiquement, en présence des représentants des partis politiques, des observateurs nationaux et internationaux, ainsi que des citoyens restés sur place. Les bulletins ont été comptés à voix haute et consignés sur des procès-verbaux accessibles aux témoins. Cette transparence a été largement saluée par la presse locale et internationale, qui a souligné la clarté et la crédibilité des opérations.

Difficultés observées :

Malgré ces avancées, certaines difficultés ont été relevées et méritent une attention particulière pour renforcer la crédibilité des futures échéances électorales.

- **Retards logistiques dans certaines zones rurales :** Dans des localités éloignées comme Coyah et Manou, des retards ont été constatés dans l'ouverture des bureaux de vote, liés principalement à l'acheminement tardif du matériel électoral et à l'installation des isolements. Bien que ces incidents aient été rapidement corrigés, ils ont entraîné une attente prolongée des électeurs et révèlent la nécessité d'améliorer la planification logistique, notamment dans les zones difficiles d'accès.
 - **Inégalités dans l'accès aux médias publics :** Plusieurs candidats et partis politiques ont exprimé des réserves concernant l'équité dans l'accès aux médias publics. Les observateurs ont noté une couverture médiatique parfois déséquilibrée, donnant une visibilité accrue au candidat de la transition au détriment des autres. Cette situation a été relevée par la presse internationale comme un point de fragilité, susceptible d'alimenter des contestations et de réduire la perception d'équité dans la compétition électorale.
 - **Contraintes financières et logistiques pour le retour des observateurs internationaux :** La mission a également constaté que certaines délégations internationales ont rencontré des difficultés liées au financement et à la logistique de leur déploiement et de leur retour. Ces contraintes ont limité la couverture complète du territoire par les observateurs étrangers, réduisant ainsi la diversité des regards extérieurs sur le processus. Bien que les observateurs nationaux aient assuré une présence significative, cette limitation souligne l'importance de renforcer les mécanismes de soutien aux missions internationales afin de garantir une observation équilibrée et exhaustive.
-

7. Recommandations

Au Gouvernement et à la Direction Générale des Élections (DGE)

La mission recommande au gouvernement et à la DGE de renforcer les dispositifs institutionnels et opérationnels afin de consolider la crédibilité du processus électoral.



- **Renforcer la logistique électorale et la formation des agents** : Il est essentiel d'améliorer la planification et l'acheminement du matériel électoral, notamment dans les zones rurales et enclavées, afin d'éviter les retards constatés lors de l'ouverture de certains bureaux. La mise en place d'une chaîne logistique plus robuste, appuyée par des moyens de transport adaptés et une anticipation des contraintes géographiques, est indispensable. Par ailleurs, la formation continue des agents électoraux doit être renforcée, en mettant l'accent sur la maîtrise des procédures, la gestion des situations imprévues et la communication avec les électeurs. Une meilleure préparation des agents contribuerait à réduire les erreurs matérielles et à accroître la confiance des citoyens dans la neutralité du personnel électoral.
- **Garantir un accès équitable aux médias publics** : La mission souligne la nécessité de garantir une couverture médiatique équilibrée pour tous les candidats et partis politiques. Les médias publics doivent être régulés de manière stricte afin d'assurer une visibilité équitable, tant en termes de temps d'antenne que de traitement de l'information. La mise en place d'un mécanisme de suivi indépendant, chargé de contrôler la répartition du temps de parole et de sanctionner les déséquilibres, renforcerait la perception d'équité et de transparence dans la compétition électorale.
- **Améliorer la transparence du financement des campagnes** : La mission recommande de renforcer les mécanismes de contrôle et de publication des financements de campagne. La mise en place d'un registre public des dépenses et des sources de financement, accessible aux citoyens et aux observateurs, permettrait de prévenir les risques de

corruption et d'influence indue. Une transparence accrue dans ce domaine est indispensable pour garantir l'intégrité du processus électoral et la confiance des électeurs.

Aux partis politiques

La mission invite les partis politiques à adopter des comportements responsables et à contribuer activement à la consolidation de la démocratie.

- **Respecter les règles électorales et promouvoir un discours pacifique** : Les partis doivent s'engager à respecter scrupuleusement les dispositions légales et réglementaires, en évitant toute tentative de fraude ou de manipulation. Ils doivent également privilégier un discours pacifique et constructif, en rejetant les propos incitatifs à la violence ou à la division. La promotion d'un climat apaisé est essentielle pour garantir la sérénité du processus et la stabilité du pays.
- **Encourager la participation des femmes et des jeunes** : Les partis politiques doivent mettre en œuvre des stratégies inclusives visant à accroître la participation des femmes et des jeunes, tant comme électeurs que comme candidats. La mise en place de quotas internes, de programmes de formation et de campagnes de sensibilisation ciblées contribuerait à renforcer la représentativité et à consolider la légitimité des institutions issues du scrutin.

Aux partenaires internationaux

La mission recommande aux partenaires internationaux de poursuivre leur appui technique et financier, tout en renforçant leur soutien à la société civile et aux institutions électorales.

- **Soutenir la société civile dans ses actions de sensibilisation** : Les organisations de la société civile jouent un rôle crucial dans l'éducation civique et la mobilisation citoyenne. Les partenaires internationaux doivent renforcer leur soutien à ces initiatives, en finançant des programmes de sensibilisation, de formation et de monitoring électoral. Ce soutien permettrait d'accroître la participation citoyenne et de consolider la confiance dans le processus.
- **Appuyer la modernisation des outils électoraux** : La mission recommande d'investir dans la modernisation des outils électoraux, notamment par l'introduction de technologies de gestion des listes électorales, de transmission sécurisée des résultats et de formation numérique des agents. L'appui technique et financier des partenaires internationaux est essentiel pour garantir une meilleure efficacité, une transparence accrue et une réduction des risques de contestation.

8. Conclusion

La mission du Parlement Africain conclut que l'élection présidentielle organisée en Guinée entre décembre 2025 et janvier 2026 s'est déroulée dans des conditions globalement satisfaisantes, traduisant une avancée significative dans le processus de transition politique du pays. Les opérations de vote, de dépouillement et de proclamation des résultats provisoires ont été conduites avec un degré de professionnalisme qui mérite d'être salué, malgré certaines contraintes logistiques relevées dans des zones rurales. La forte mobilisation citoyenne, l'atmosphère pacifique observée dans la majorité des localités, ainsi que la transparence du dépouillement constituent des acquis importants qui renforcent la confiance des électeurs dans les institutions nationales.

La confirmation des résultats par la Cour Suprême, organe juridictionnel suprême en matière électorale, a donné une valeur juridique et institutionnelle incontestable au processus. Cette validation a permis de dissiper les éventuelles contestations, de consolider la légitimité des résultats et de marquer une étape décisive dans la consolidation démocratique en Guinée. Elle illustre la capacité des institutions nationales à assumer pleinement leurs responsabilités et à garantir un cadre électoral crédible, sans dépendance excessive des mécanismes extérieurs.

La mission note également que le climat post-électoral a été marqué par une relative sérénité, avec une acceptation générale des résultats par les principaux acteurs politiques. Contrairement à certaines expériences électorales, aucun incident majeur n'a été signalé, aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée, et aucune manifestation violente ou casse n'a été observée. L'accès à internet n'a pas été restreint ni coupé, ce qui constitue un signal fort en faveur de la liberté d'information et de la transparence. Cette maturité politique et ce sens du civisme témoignent d'une évolution positive du paysage démocratique guinéen et d'une volonté collective de préserver la stabilité nationale.

En définitive, l'élection présidentielle de décembre 2025 – janvier 2026 constitue une étape importante dans le processus de transition et dans la construction d'institutions démocratiques solides en Guinée. Elle confirme la capacité du gouvernement et de la Direction Générale des Élections à organiser un scrutin crédible, inclusif et transparent. La mission du Parlement Africain encourage l'ensemble des parties prenantes – institutions, partis politiques, société civile et partenaires internationaux – à capitaliser sur ces acquis et à poursuivre les efforts de réforme afin de renforcer durablement la gouvernance démocratique et la confiance des citoyens dans leurs institutions.

La Mission d'observation du parlement Africain de la société civile en Guinée

Tel: +224 613981838 / 622 69 36 25 - What; +33774210667

Mail: secretariat@parlementafricain.com

www.parlementafricain.com